

4 jeunes doctorants récompensés par la Fondation Médéric Alzheimer

Constatant les difficultés rencontrées par les jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales et en santé publique pour obtenir des financements, la Fondation Médéric Alzheimer a innové, en 2022, avec trois nouveaux types de soutien, afin d'encourager les activités de recherche sur la maladie d'Alzheimer.

C'est au cours d'un déjeuner le 26 janvier 2023 que le nom des lauréats 2022 a été dévoilé.

« Il est important d'encourager les jeunes chercheurs à poursuivre leurs travaux sur la maladie d'Alzheimer. Cette recherche au service de l'innovation sociale permettra d'inventer de nouvelles réponses, plus efficaces, plus efficientes, plus durables et plus justes, qui bénéficieront à la société dans son ensemble ».

Hélène Jacquemont, Présidente de la Fondation Médéric Alzheimer



LAURÉAT DE LA DOTATION SCIENTIFIQUE – 35 000 €

Le laboratoire de recherche CR2D (centre de recherche droit Dauphine) de Université Paris Dauphine a obtenu la dotation scientifique de 35 000 € afin que **Solène ROLAND**, doctorante en droit notarial, puisse poursuivre en 4^{ème} année, sa thèse intitulée « **Gestion du patrimoine et dépendance** ».

Ce sujet a été jusque-là insuffisamment exploré, en particulier la pertinence d'outils juridiques mis à disposition des personnes concernées par un état de dépendance, qu'il soit avéré ou redouté. Le jury a apprécié que les aspects juridiques de la dépendance soient abordés sous des angles novateurs, notamment quant aux stratégies de gestion et de financement de la dépendance (transformation des droits de propriété en droit de créance, statut du leg rémunérateur). Un voyage d'études de la lauréate est prévu en 2023 à l'Université de Laval (Québec).

La **Dotation scientifique jeunes chercheurs de 35 000 € maximum par an, reconductible 2 fois**, s'adresse à un doctorant en sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, économie, droit, anthropologie, démographie, philosophie, sciences du langage, sciences politiques, sciences de l'éducation, sciences infirmières, ...) ou en santé publique, **dont les travaux s'effectuent au sein d'un laboratoire de recherche.**



PRIX JEUNES CHERCHEURS – 10 000 €

En 2022, deux doctorants se sont partagés les 10 000 € du Prix « jeunes chercheurs ».

Léa BADIN (Université de Tours) pour son travail en psychologie « **Apport de la médiation équine sur la santé des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer** ».

Le jury a rappelé qu'au sein des INM (interventions non médicamenteuses), les interventions assistées par l'animal ont démontré leur capacité à réduire le stress et l'agressivité et à favoriser la confiance, le calme, la motivation et la concentration. En l'absence de traitement curatif de la maladie, ce projet sur l'équithérapie, d'une grande pertinence et d'une grande actualité, a ici toute sa place et son soutien constitue un pari sur l'avenir.

Mohamed Nour TEMEDDA (Université Lyon 1), pour son travail en psychologie « **L'influence des multi-comorbidités dans l'évolution des troubles neurocognitifs** ».

Le jury a souligné l'intérêt du sujet, consacré à l'étude des multi-comorbidités en lien avec l'évolution des troubles neurocognitifs chez des patients de consultation mémoire. S'inscrivant dans une perspective de prévention en santé publique, ce travail permettra d'améliorer les connaissances des facteurs de risque potentiellement modifiables et de proposer la mise en place d'interventions visant à repousser les stades avancés de la maladie d'Alzheimer.

SOUTIEN À LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE

Afin d'encourager les jeunes chercheurs inscrits en doctorat à valoriser leurs travaux de recherche sur la maladie d'Alzheimer, la Fondation apporte un **Soutien financier à la participation à une manifestation scientifique**.

Lydie DONDELLI DUPARC (Université Rennes 2), a reçu 250 euros pour sa participation au congrès international d'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF) et son poster *Soutenir l'autonomie des adultes atteints de la maladie d'Alzheimer en EHPAD avec des soins non médicamenteux*.

Le jury a souligné l'intérêt à soutenir un poster dans une discipline, les sciences de l'éducation, jusque-là peu soutenue par la FMA. La demande de financement concernait sa participation à l'AREF, congrès international d'Actualité de la recherche en Education et en Formation. Atout numérique, le jury a apprécié le QR code qui permet d'écouter la présentation de la lauréate.



À propos de la Fondation Médéric Alzheimer

Créée, en 1999, la Fondation Médéric Alzheimer, reconnue d'utilité publique, a pour but d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer et leurs aidants qu'ils soient professionnels, bénévoles ou proches aidants. En développant la recherche en sciences humaines et sociales et en santé publique, la Fondation Médéric Alzheimer fait depuis plus de 20 ans progresser l'état des connaissances sur la maladie et ses conséquences, ce qui permet de soutenir les professionnels, changer notre regard et bâtir une société plus inclusive. La Fondation développe une vision globale de la maladie d'Alzheimer et met en œuvre une approche pluridisciplinaire et décloisonnée : biomédical, médico-social, juridique, économique... Cette approche permet d'appréhender la maladie dans toutes ses dimensions, en France et à l'international. La force de la Fondation est d'allier expertises scientifiques et capacité à soutenir ou conduire des expérimentations de terrain innovantes afin de toujours mieux accompagner les personnes malades et leurs proches.

Contact : Hélène Méjean : mejean@med-alz.org / 06 71 06 72 49